

Mag Centre, 27 janvier 2015

Réforme des territoires, le Sénat détricote

mardi, 27 janvier 2015

[J'aime](#) [Partager](#) (2) [Tweet](#) (3) [8](#) [1](#) [0](#) [★](#)

Le Sénat a tenu parole. Le gouvernement voulait le contourner, lui forcer la main. Alors qu'il abordait le troisième volet de la réforme territoriale portant sur les compétences territoriales des collectivités, le gouvernement n'avait-il pas introduit en (quasi) catimini, 39 amendements qui balayaient d'un revers les propositions sénatoriales et ramenaient le texte à sa version initiale ?



En dix jours de débats dans l'hémicycle, la haute assemblée a remis les pendules à son heure. Le texte que les sénateurs ont solennellement adopté par un scrutin public voulu par le président Larcher, détricote consciencieusement le projet du gouvernement. Il a été adopté par 192 voix sur 344. Ont voté pour: sans surprise la totalité des UMP dont, pour notre région, les trois sénateurs d'Eure-et-Loir, Ms Cardoux et Dolligé pour le Loiret, les deux sénateurs de l'Indre et les deux du Cher. A également voté pour: la centriste du Loir-et-Cher Jacqueline Gourault. Les socialistes n'ont eu d'autre solution que de s'abstenir. Parmi eux Jean-Pierre Sueur sénateur du Loiret, Jeanny Lorgeoux, sénateur du Loir-et-Cher, Jean-Jacques Filleul et Jean Germain, sénateurs d'Indre-et-Loire et leur consoeur communiste Marie –France Beauflis.